

Avis de constitution

SOCIETE « BOSSON MENAN BATIMENT » en abrégé « BMB »

Siège ABIDJAN/PORT- BOUET AEROPORT, NON LOIN
DE LA PHARMACIE DES PLAGES PRES DU COLLEGE
CELESTE A 300 M, DU CARREFOUR GENDARME, LOT 203,
ILOT 19, Lot 203, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOSSON MENAN BATIMENT » en
abrégé « BMB »

Objet : LES GRANDS ŒUVRES (BTP, ETANCHEITE),

- LA MAÇONNERIE ,
- LA MENUISERIE,
- LE FERRAYAGE,
- LA PLOMBERIE,
- L'ELECTRICITE ,
- LE CARRELAGE,
- LE STAFF ,
- LA PEINTURE,
- LA PISCINE,
- LA FERRONNERIE ,
- PRESTATIONS DE DIVERSES SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN/PORT- BOUET AEROPORT, NON LOIN DE LA PHARMACIE DES PLAGES PRES DU COLLEGE CELESTE A 300 M, DU CARREFOUR GENDARME, LOT 203, ILOT 19, Lot 203, Ilot 19

Dirigeant(s) M MENAN BOSSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06344 du 26/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38729/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

